



CISPR 12

Edition 7.0 2025-07

# NORME INTERNATIONALE

COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES

**Véhicules, bateaux et engins à moteurs à combustion interne ou batteries de traction - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs**



## THIS PUBLICATION IS COPYRIGHT PROTECTED

Copyright © 2025 IEC, Geneva, Switzerland

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'IEC ou du Comité national de l'IEC du pays du demandeur. Si vous avez des questions sur le copyright de l'IEC ou si vous désirez obtenir des droits supplémentaires sur cette publication, utilisez les coordonnées ci-après ou contactez le Comité national de l'IEC de votre pays de résidence.

IEC Secretariat  
3, rue de Varembé  
CH-1211 Geneva 20  
Switzerland

Tel.: +41 22 919 02 11  
[info@iec.ch](mailto:info@iec.ch)  
[www.iec.ch](http://www.iec.ch)

### A propos de l'IEC

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est la première organisation mondiale qui élabore et publie des Normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

### A propos des publications IEC

Le contenu technique des publications IEC est constamment revu. Veuillez vous assurer que vous possédez l'édition la plus récente, un corrigendum ou amendement peut avoir été publié.

#### Recherche de publications IEC -

[webstore.iec.ch/advsearchform](http://webstore.iec.ch/advsearchform)

La recherche avancée permet de trouver des publications IEC en utilisant différents critères (numéro de référence, texte, comité d'études, ...). Elle donne aussi des informations sur les projets et les publications remplacées ou retirées.

#### IEC Just Published - [webstore.iec.ch/justpublished](http://webstore.iec.ch/justpublished)

Restez informé sur les nouvelles publications IEC. Just Published détaille les nouvelles publications parues. Disponible en ligne et une fois par mois par email.

#### Service Clients - [webstore.iec.ch/csc](http://webstore.iec.ch/csc)

Si vous désirez nous donner des commentaires sur cette publication ou si vous avez des questions contactez-nous: [sales@iec.ch](mailto:sales@iec.ch).

#### IEC Products & Services Portal - [products.iec.ch](http://products.iec.ch)

Découvrez notre puissant moteur de recherche et consultez gratuitement tous les aperçus des publications, symboles graphiques et le glossaire. Avec un abonnement, vous aurez toujours accès à un contenu à jour adapté à vos besoins.

#### Electropedia - [www.electropedia.org](http://www.electropedia.org)

Le premier dictionnaire d'électrotechnologie en ligne au monde, avec plus de 22 500 articles terminologiques en anglais et en français, ainsi que les termes équivalents dans 25 langues additionnelles. Également appelé Vocabulaire Electrotechnique International (IEV) en ligne.

**Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.**

## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	6
INTRODUCTION .....	8
1    Domaine d'application .....	9
2    Références normatives .....	10
3    Termes, définitions et abréviations .....	11
3.1    Termes et définitions .....	11
3.2    Abréviations .....	19
4    Limites des perturbations rayonnées .....	19
4.1    Généralités .....	19
4.2    Définition des groupes .....	19
4.3    Détermination de la conformité du véhicule, du bateau et de l'engin aux limites .....	20
4.4    Limites du détecteur de crête et de quasi-crête .....	21
4.5    Limite du détecteur de valeur moyenne .....	23
5    Méthodes de mesure .....	24
5.1    Appareils de mesure .....	24
5.1.1    Récepteur de mesure .....	24
5.1.2    Types d'antennes .....	26
5.2    Incertitude des instruments de mesure .....	27
5.3    Exigences relatives à l'emplacement de mesure .....	27
5.3.1    Généralités .....	27
5.3.2    Exigences relatives à l'emplacement d'essai en extérieur (OTS) .....	27
5.3.3    Exigences relatives aux autres emplacements d'essai .....	30
5.4    Montage d'essai pour le mesurage .....	30
5.4.1    Exigences relatives à l'antenne .....	30
5.4.2    Montage d'essai pour le véhicule en mode de charge .....	35
5.5    Conditions pour l'objet en essai .....	46
5.5.1    Généralités .....	46
5.5.2    Véhicules et bateaux .....	46
5.5.3    Engins .....	49
5.6    Collecte de données .....	49
6    Méthodes de vérification de la conformité aux exigences du CISPR .....	49
6.1    Généralités .....	49
6.2    Application des courbes limites .....	49
6.2.1    Mesurages dans des conditions sèches .....	49
6.2.2    Mesurages dans des conditions humides .....	49
Annexe A (normative) Mode opératoire de détermination d'une limite d'émission alternative pour les mesurages .....	50
Annexe B (informative) Mesurage de l'affaiblissement d'insertion de dispositifs d'antiparasitage d'allumage .....	51
B.1    Vue d'ensemble .....	51
B.1.1    Généralités .....	51
B.1.2    Méthode de la boîte d'essai du CISPR (méthode de laboratoire à 50/75 Ω) .....	51
B.1.3    Méthode de comparaison du champ .....	51
B.2    Comparaison des méthodes d'essai .....	51

B.2.1	Méthode de la boîte d'essai du CISPR.....	51
B.2.2	Méthode de comparaison du champ .....	52
B.3	Méthode de la boîte d'essai CISPR (méthode de laboratoire à 50/75 Ω pour le mesurage de l'affaiblissement d'insertion des dispositifs d'antiparasitage d'allumage) .....	52
B.3.1	Conditions générales et limitations du mesurage .....	52
B.3.2	Mode opératoire d'essai.....	52
B.3.3	Construction de la boîte d'essai .....	52
B.3.4	Résultats .....	53
Annexe C (informative) Méthodes de mesure des caractéristiques d'affaiblissement des dispositifs d'antiparasitage d'allumage pour les systèmes d'allumage haute tension .....		57
C.1	Généralités .....	57
C.2	Exigences recommandées pour les dispositifs d'antiparasitage d'allumage .....	57
C.3	Montage d'essai.....	57
C.4	Mode opératoire d'essai.....	58
C.5	Bougies d'allumage de mesure sans éléments d'antiparasitage .....	62
C.6	Exemples de montages d'essai .....	62
C.6.1	Généralités .....	62
C.6.2	Connexion à angle droit d'un dispositif d'antiparasitage pour bougie d'allumage .....	62
C.6.3	Connexion d'un rotor d'allumage.....	63
C.6.4	Connexion des embouts d'allumage avec dispositifs d'antiparasitage d'allumage intégrés .....	64
C.6.5	Connexion des câbles d'allumage résistifs .....	64
Annexe D (informative) Applicabilité de la CISPR 12 .....		66
D.1	Organigramme .....	66
D.2	Exemple de produits qui relèvent du domaine d'application de la CISPR 12.....	68
D.2.1	Généralités.....	68
D.2.2	Véhicules.....	68
D.2.3	Bateaux et ICE et EM de bateaux .....	69
D.2.4	Engins .....	69
D.3	Regroupement .....	69
Annexe E (normative) Réseaux fictifs de charge en courant continu (AN de charge en courant continu), réseaux fictifs d'alimentation (AMN) et réseaux fictifs asymétriques (AAN) .....		72
E.1	Généralités .....	72
E.2	Réseaux fictifs de charge en courant continu (AN de charge en courant continu) .....	72
E.3	Réseaux fictifs d'alimentation (AMN).....	74
E.4	Réseaux fictifs asymétriques .....	74
E.4.1	Généralités .....	74
E.4.2	Accès de signalisation et de commande avec lignes symétriques .....	75
E.4.3	Accès de signalisation et de commande avec (technologie) CPL sur la ligne pilote de commande .....	76
E.4.4	Accès de signalisation et de commande avec ligne pilote de commande .....	77
Annexe F (informative) Incertitude des instruments de mesure .....		79
F.1	Généralités .....	79
F.2	Sources d'incertitude .....	79
F.3	Mesurande.....	81
F.4	Grandeurs d'entrée à prendre en compte .....	81

Annexe G (informative) Bilans d'incertitude pour les mesurages de perturbations rayonnées du champ électrique .....	85
G.1    Généralités .....	85
G.2    Bilans d'incertitude types de la CISPR 12 .....	85
G.3    Pas de fréquence du récepteur .....	91
Annexe H (informative) Justification des limites pour un véhicule électrique .....	92
H.1    Généralités .....	92
H.2    Contexte .....	92
H.3    Considérations relatives aux effets des récepteurs radioélectriques .....	92
H.4    Calcul des limites.....	93
H.4.1    Généralités .....	93
H.4.2    Véhicules électriques en mode conduite .....	94
H.4.3    Véhicules électriques en mode de charge.....	95
H.5    Conclusion.....	98
Annexe I (informative) Éléments à l'étude .....	99
I.1    Généralités .....	99
I.2    Plage de fréquences .....	99
I.2.1    Généralités.....	99
I.2.2    Essai entre 1 GHz et 6 GHz.....	99
I.3    Corrélation entre les mesurages OTS, ALSE et OATS .....	99
I.4    Étalonnage des antennes.....	99
I.5    Mode de charge pour les bateaux .....	99
I.6    Nécessité d'utiliser des réseaux fictifs dans les montages d'essai.....	99
I.7    Limites applicables aux véhicules électriques .....	99
I.7.1    Charge .....	99
I.7.2    Mode conduite .....	100
I.8    Modes d'essai dynamique .....	100
Bibliographie.....	101
 Figure 1 – Méthode de détermination de la conformité .....	21
Figure 2 – Limites de quasi-crête avec une antenne placée à 10 m .....	22
Figure 3 – Limites de crête avec une antenne placée à 10 m .....	23
Figure 4 – Limites moyenne avec une antenne placée à 10 m .....	24
Figure 5 – Emplacement de mesure en extérieur pour les véhicules, les bateaux et les engins.....	28
Figure 6 – Emplacement de mesure en extérieur pour les bateaux .....	29
Figure 7 – Hauteur d'antenne pour le mesurage des émissions – Vue de face (polarisation verticale représentée).....	31
Figure 8 – Distance d'antenne pour le mesurage des émissions – Vue en plan (polarisation horizontale représentée).....	32
Figure 9 – Position de l'antenne pour $N = 1$ (une seule position d'antenne à utiliser) – Polarisation horizontale représentée .....	34
Figure 10 – Exemples de positions de l'antenne pour $N = 2$ (plusieurs positions d'antenne à utiliser) – Polarisation horizontale représentée .....	34
Figure 11 – Exemple de montage d'essai pour un véhicule dont le socle de connecteur de véhicule est situé sur le côté du véhicule (mode de charge 1 ou 2, alimenté en courant alternatif, sans communication).....	37

Figure 12 – Exemple de montage d'essai pour un véhicule dont le socle de connecteur de véhicule est situé à l'avant ou à l'arrière du véhicule (mode de charge 1 ou 2, alimenté en courant alternatif, sans communication) .....	38
Figure 13 – Exemple de montage d'essai pour un véhicule dont le socle de connecteur de véhicule est situé sur le côté du véhicule (mode de charge 3 ou 4, alimenté en courant alternatif/courant continu, avec communication) .....	42
Figure 14 – Exemple de montage d'essai pour un véhicule dont le socle de connecteur de véhicule est situé à l'avant ou à l'arrière du véhicule (mode de charge 3 ou 4, alimenté en courant alternatif/courant continu, avec communication) .....	43
Figure 15 – Exemple de montage d'essai pour un véhicule en mode de charge par transfert de puissance sans fil .....	45
Figure A.1 – Calcul de la réduction de gain résultante $X_{dB}$ .....	50
Figure B.1 – Circuit d'essai .....	53
Figure B.2 – Disposition générale de la boîte d'essai .....	54
Figure B.3 – Détails du couvercle de la boîte d'essai .....	54
Figure B.4 – Détails de la boîte d'essai .....	55
Figure B.5 – Embout droit d'antiparasitage pour bougie d'allumage (avec ou sans blindage) .....	55
Figure B.6 – Embout à angle droit d'antiparasitage pour bougie d'allumage (avec ou sans blindage) .....	55
Figure B.7 – Bougie d'antiparasitage .....	56
Figure B.8 – Balai résistant de distributeur .....	56
Figure B.9 – Élément d'antiparasitage incorporé dans les sorties de la tête du distributeur .....	56
Figure B.10 – Rotor à élément d'antiparasitage incorporé .....	56
Figure B.11 – Câble d'allumage d'antiparasitage (résistant ou réactif) .....	56
Figure C.1 – Montage d'essai, vue de côté .....	59
Figure C.2 – Montage d'essai, vue de dessus .....	60
Figure C.3 – Chambre de compression avec ventilation .....	61
Figure C.4 – Vue de dessus du montage à angle droit d'un élément d'antiparasitage pour les distributeurs .....	62
Figure C.5 – Emplacement des composants d'allumage haute tension .....	63
Figure C.6 – Vue de dessus du montage d'essai pour rotors d'allumage .....	64
Figure C.7 – Vue de côté du montage d'essai pour câbles d'allumage résistifs prêts à l'emploi .....	65
Figure D.1 – Organigramme pour l'applicabilité de la CISPR 12 .....	67
Figure E.1 – Exemple de schéma d'un AN de charge en courant continu de $5 \mu\text{H}/50 \Omega$ .....	73
Figure E.2 – Caractéristiques de l'impédance d'un AN de charge en courant continu .....	73
Figure E.3 – Exemple d'AAN pour l'accès de signalisation et de commande avec des lignes symétriques (CAN, par exemple) .....	75
Figure E.4 – Exemple de circuit AAN pour l'accès de signalisation et de commande avec (technologie) CPL sur le pilote de commande .....	77
Figure E.5 – Exemple de circuit AAN pour la ligne pilote .....	78
Figure F.1 – Sources types d'incertitude des instruments de mesure .....	80
Figure G.1 – Exemple de mesurage pour l'évaluation de l'incertitude sur le pas de fréquence pour une largeur de bande de 120 kHz .....	91
Figure H.1 – Histogramme – Delta entre crête et quasi-crête, mode conduite du VE .....	94

Figure H.2 – Histogramme – Delta entre crête et quasi-crête, véhicule en mode de charge en courant alternatif ou en courant continu.....	95
Figure H.3 – Dégradation du SINAD de 12 dB (LO-VHF) due au mode de charge 3 et au bruit CW .....	97
 Tableau 1 – Limites de détection .....	20
Tableau 2 – Limites de quasi-crête avec une antenne placée à 10 m .....	22
Tableau 3 – Limites de crête avec une antenne placée à 10 m .....	22
Tableau 4 – Paramètres de l'analyseur de spectre .....	25
Tableau 5 – Paramètres du récepteur à balayage .....	26
Tableau 6 – Vitesses de fonctionnement de l'ICE.....	47
Tableau C.1 – Limites .....	57
Tableau D.1 – Exemples de produits relevant du domaine d'application de la CISPR 12 avec leur affectation à des groupes .....	70
Tableau E.1 – Ampleur de l'impédance $Z_{PB}$ d'un AN de charge en courant continu .....	74
Tableau F.1 – Grandeur d'entrée à prendre en compte pour les mesurages des perturbations rayonnées .....	81
Tableau G.1 – Bilan d'incertitude type – Distance de 3 m/10 m – Antenne biconique .....	85
Tableau G.2 – Bilan d'incertitude type – Distance de 3 m/10 m – Antenne log-périodique.....	88

## COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

## COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES

**Véhicules, bateaux et engins à moteurs à combustion interne ou batteries de traction - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs**

## AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Électrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. À cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'IEC attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'IEC ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'IEC n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse <https://patents.iec.ch>. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets.

La Norme internationale CISPR 12 a été établie par le sous-comité D du CISPR: Perturbations électromagnétiques relatives aux appareils électriques ou électroniques embarqués sur les véhicules et aux moteurs à combustion interne.

Cette septième édition annule et remplace la sixième édition parue en 2007 et son Amendement 1 (2009). Cette édition constitue une révision technique.

Cette édition inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'édition précédente:

- a) des montages d'essai et des exigences pour les véhicules électriques et les véhicules électriques hybrides en mode de charge ont été ajoutés;
- b) les positions de l'antenne par rapport au véhicule ont été définies;
- c) certaines déclarations relatives à la surveillance de la production en série et à l'homologation ont été supprimées;
- d) des annexes relatives à l'incertitude des instruments de mesure ont été ajoutées;
- e) les véhicules, bateaux et engins soumis au présent document sont séparés en trois groupes, les limites correspondantes étant appliquées en conséquence;
- f) une annexe décrivant les réseaux à utiliser pour le mode de charge a été ajoutée;
- g) une annexe décrivant la justification des limites d'un véhicule électrique a été ajoutée, et
- h) des améliorations générales ont été apportées;

Le texte de cette Norme internationale est issu des documents suivants:

Projet	Rapport de vote
CIS/D/507/FDIS	CIS/D/509/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à son approbation.

La langue employée pour l'élaboration de cette Norme internationale est l'anglais.

Ce document a été rédigé selon les Directives ISO/IEC, Partie 2, il a été développé selon les Directives ISO/IEC, Partie 1 et les Directives ISO/IEC, Supplément IEC, disponibles sous [www.iec.ch/members\\_experts/refdocs](http://www.iec.ch/members_experts/refdocs). Les principaux types de documents développés par l'IEC sont décrits plus en détail sous [www.iec.ch/publications](http://www.iec.ch/publications).

Le comité a décidé que le contenu de ce document ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous [webstore.iec.ch](http://webstore.iec.ch) dans les données relatives au document recherché. À cette date, le document sera

- reconduit,
- supprimé, ou
- révisé.

## INTRODUCTION

Il est nécessaire que les normes définissent les performances radioélectriques acceptables de tous les appareils électriques et électroniques. La CISPR 12 a été élaborée pour donner aux véhicules, aux bateaux, aux engins à moteurs à combustion interne et aux industries liées des méthodes d'essai et des limites qui procurent une protection satisfaisante pour la réception des radiocommunications.

La CISPR 12 est utilisée depuis de nombreuses années comme une exigence réglementaire dans de nombreux pays, afin de fournir une protection pour les récepteurs radioélectriques à 10 m de distance. Cela a été efficace dans la protection de l'environnement radioélectrique à l'extérieur du véhicule.

## 1 Domaine d'application

Les limites données dans le présent document sont prévues pour procurer la protection des récepteurs extérieurs dans la plage de fréquences de 30 MHz à 1 000 MHz. La conformité au présent document n'assure pas une protection adéquate pour les récepteurs situés à moins de 10 m du véhicule, du bateau ou de l'engin.

Le présent document concerne le rayonnement d'énergie électromagnétique pouvant brouiller la réception des radiocommunications et qui est produit par:

- 1) des véhicules entraînés par un moteur à combustion interne (ICE, *Internal Combustion Engine*), par des moyens électriques, ou par les deux (voir 3.1.34);
- 2) des bateaux entraînés par un ICE, par des moyens électriques, ou par les deux (voir 3.1.4). Les bateaux sont soumis à l'essai de la même manière que les véhicules, excepté lorsqu'ils ont des caractéristiques particulières telles qu'elles sont explicitement fixées dans le présent document;
- 3) des engins équipés d'un ICE (voir 3.1.9). Dans le cas d'engins hybrides (par exemple, équipés à la fois d'un ICE et de batteries de traction), seul le mode ICE est inclus dans le présent document;
- 4) des moteurs intérieurs et extérieurs [c'est-à-dire équipés d'un ICE, d'un moteur électrique (EM, *Electric Motor*) ou des deux], lorsqu'ils sont commercialisés indépendamment.

Voir l'Annexe D pour un organigramme et une liste d'exemples permettant de déterminer l'applicabilité de la CISPR 12.

Le présent document ne s'applique pas aux aéronefs, aux appareils électrodomestiques, aux dispositifs médicaux, aux systèmes de traction (moteurs de chemin de fer ou locomotives, tramway et trolleybus électrique), aux chargeurs extérieurs de véhicules, de bateaux et d'engins ou aux véhicules, bateaux et engins incomplets. Dans le cas d'un trolleybus bi-mode (par exemple, entraîné par une alimentation provenant soit d'un réseau en courant alternatif/continu soit d'un ICE), le système de propulsion ICE est inclus, mais la partie propulsion EM du véhicule est exclue du présent document. De plus, les robots d'aide domestique, tels que les robots de nettoyage domestique, les robots de service hôtelier et les robots de sécurité personnelle, sont également exclus du domaine d'application du présent document.

**NOTE 1** Outre les moteurs de bateau intérieurs ou extérieurs qui sont commercialisés indépendamment, le présent document ne s'applique ni aux composants ou produits incomplets, tels qu'un ICE, un véhicule ou un bateau incomplet qui n'a pas encore été équipé d'un ICE ou d'un EM, ni aux pièces de rechange. Le présent document ne s'applique qu'au produit fini, équipé de toutes les pièces et de tous les composants applicables pour pouvoir fonctionner comme prévu.

**NOTE 2** Les appareils sans ICE destinés à des fonctions d'entretien ménager et de service types dans les environnements domestiques et analogues sont traités par les exigences de la CISPR 14-1[1].

**NOTE 3** Pour la protection des récepteurs installés dans un véhicule contre les perturbations issues du même véhicule, la CISPR 25[2] s'applique.

Le présent document ne spécifie ni méthodes de mesure ni limites pour les perturbations conduites, pour le mode de charge, lorsque le véhicule ou le bateau (électrique ou hybride) est raccordé au réseau d'alimentation secteur, directement (c'est-à-dire par le branchement du véhicule ou du bateau) ou indirectement (c'est-à-dire par une charge d'alimentation sans fil). L'utilisateur est invité à consulter les normes IEC et CISPR adéquates qui définissent les méthodes de mesure et les limites pour ce cas.

**NOTE 4** Voir l'IEC 61851-21-1[3] pour les véhicules routiers et l'IEC 61000-6-3[4], l'IEC 61000-6-4[5] et l'IEC 61000-6-8[6] pour les autres types de véhicules ou de bateaux.

Les exigences d'émissions spécifiées dans le présent document ne s'appliquent ni aux transmissions intentionnelles issues d'un émetteur radioélectrique définies par l'UIT-R ni à aux rayonnements non essentiels de ce dernier.

Les matériels couverts par d'autres normes d'émission de produits et de familles de produits du CISPR sont exclus du domaine d'application du présent document, sauf s'ils comprennent un ou plusieurs ICE. Dans ce dernier cas, le matériel est conforme au présent document dans tous les modes de fonctionnement où l'ICE ou les ICE sont actifs.

NOTE 5 L'autre norme d'émission de produits ou de familles de produits du CISPR peut également s'appliquer au matériel pour les modes de fonctionnement où l'ICE ou les ICE ne sont pas actifs. Si l'ICE ou les ICE sont toujours en fonctionnement, l'autre norme d'émission de produits ou de familles de produits du CISPR peut encore s'appliquer pour vérifier les émissions des autres composants et circuits du matériel.

L'Annexe B et l'Annexe C contiennent des méthodes d'évaluation des caractéristiques de perturbation des systèmes d'allumage à haute tension.

L'Annexe H contient une justification des limites pour un véhicule électrique.

L'Annexe I énumère les travaux considérés pour des révisions futures.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

IEC 61851-1:2017, *Système de charge conductive pour véhicules électriques - Partie 1: Exigences générales*

CISPR 16-1-1:2019, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-1: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Appareils de mesure*

CISPR 16-1-2:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-2: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Antennes et emplacements d'essai pour les mesures des perturbations rayonnées*  
CISPR 16-1-2:2014/AMD1:2017

CISPR 16-1-3:2004, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-3: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Matériels auxiliaires - Puissance perturbatrice*  
CISPR 16-1-3:2004/AMD1:2016  
CISPR 16-1-3:2004/AMD2:2020

CISPR 16-1-4:2019, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-4: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Antennes et emplacements d'essai pour les mesures des perturbations rayonnées*  
CISPR 16-1-4:2019/AMD1:2020  
CISPR 16-1-4:2019/AMD2:2023

CISPR 16-1-6:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-6: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Étalonnage des antennes CEM*  
CISPR 16-1-6:2014/AMD1:2017  
CISPR 16-1-6:2014/AMD2:2022

CISPR 16-2-1:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 2-1: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité - Mesurages des perturbations conduites*  
CISPR 16-2-1:2014/AMD1:2017

ANSI C63.5:2017, *American National Standard for Electromagnetic Compatibility - Radiated Emission Measurements in Electromagnetic Interference (EMI) Control - Calibration and Qualification of Antennas (9 kHz to 40 GHz)*  
Corrigendum 1:2018